

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DE RÈGLEMENT

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 14 janvier 2019, le conseil a adopté le règlement suivant:

- *Règlement 2018-403 décrétant une dépense et un emprunt de 1 831 000 \$ pour des travaux de réfection du réseau d'aqueduc, égout et voirie de la 9^e Avenue (entre la 139^e Rue et 155^e Rue).*

QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé en date du 18 mars 2019 le règlement no 2018-403.

QUE copie dudit règlement est déposée au bureau de la soussignée 540, boulevard Renault, Beauceville, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Beauceville, ce 19 mars 2019.

Madeleine Poulin, OMA
Greffière